

Ils ont dit

« **Nous avons ouvert trois fois plus de procédures** en lien avec le contentieux jihadiste sur le premier semestre 2024 qu'au premier semestre 2023 », a annoncé Olivier Christen, procureur antiterroriste, à l'approche des JOP 2024, il reconnaît que les « grands événements qui se déroulent en Occident » sont « visés par la propagande terroriste » et ce « pour tout segment idéologique », même si « les JO ne font pas l'objet d'un ciblage spécifique » (*France Inter*, 16 juill. 2024).

« **Le recours est déposé pour que soit reconnue la part de responsabilité de l'État**, qui n'a ni soutenu ni protégé Samuel Paty afin d'éviter que les menaces de mort contre lui soient mises à exécution. Au fond, ce recours est déposé à la fois pour que justice soit faite pour Samuel Paty et sa famille et, d'autre part, pour que l'État en tire les leçons afin de mieux soutenir le corps enseignant et mieux prévenir les violences au sein des établissements scolaires », a précisé sa sœur à l'origine du recours ; le procès de huit adultes est prévu devant la cour d'assises spéciale de Paris du 12 novembre au 20 décembre (*Ouest France*, 9 juill. 2024).

« **Les femmes et jeunes filles afghanes** sont, dans leur ensemble, perçues d'une manière différente par la société afghane et doivent être considérées comme appartenant à un groupe social susceptible d'être protégé comme réfugié », a jugé la CNDA le 11 juillet 2024, « L'ensemble des femmes afghanes qui fuient l'Afghanistan » en raison des mesures discriminatoires prises à leur rencontre par les talibans « peuvent obtenir le statut de réfugiées » du fait de « leur appartenance au groupe social des femmes afghanes » (*Libération*, 11 juill. 2024).

Nomination

Valérie Delnaud, ancienne directrice du cabinet du garde des Sceaux, est nommée directrice des affaires civiles et du sceau (DACs), à compter du 2 septembre 2024 (*D*, 16 juill. 2024 ; *JO* 17 juill. 2024).

950

Remise du Prix Vendôme 2023 à Candice Ranc

Décerné par l'Institut des études et de la recherche sur le Droit et la Justice (IERDJ) sous l'égide de la Direction des affaires criminelles et des grâces et en partenariat avec LexisNexis, le Prix Vendôme récompense chaque année une thèse de droit pénal intéressant particulièrement le ministère de la Justice. Pour la 17^e année, le Prix a été officiellement remis le 7 juin 2024 à Candice Ranc pour ses travaux consacrés à la dénonciation en matière pénale.

C'est parmi 19 candidats que les 10 membres constituant le jury du Prix Vendôme ont distingué l'auteur d'une thèse sur « *La dénonciation en matière pénale* », soutenue sous la direction de Philippe Bonfils, professeur à l'université d'Aix-Marseille, avocat et co-directeur scientifique du JurisClasseur Procédure pénale (LexisNexis). Docteure en droit privé



et enseignante-chercheuse à la faculté de droit du Mans, Candice Ranc a reçu le Prix Vendôme des mains de Valérie Delnaud, directrice de cabinet du garde des Sceaux, en présence de Laureline Peyrefitte, directrice des affaires criminelles et des grâces et d'Harold Épineuse, directeur adjoint de l'Institut des études et de la recherche sur le Droit et la Justice (IERDJ), le 7 juin dernier au ministère de la Justice.

Sa biographie et la présentation de la thèse récompensée enrichiront donc bientôt la nouvelle édition du Recueil du Prix Vendôme publié par l'IERDJ. « *Votre fiche est déjà prête* », dévoilait malicieusement M. Épineuse lors de la cérémonie de remise. Il conviendra toutefois d'y ajouter une expérience en juridiction puisque la lauréate intégrera sous peu le TJ de Marseille parmi 15 magistrats du siège, en qualité de juriste-assistante au sein des 6^e et 7^e chambres correctionnelles dédiées à la criminalité organisée (JIRS) et aux dossiers « hors norme » en droit pénal spécial. Belle opportunité d'appréhender « *le fonctionnement de la Justice*

pénale de l'intérieur », se réjouit-elle.

Ancienne championne de Provence d'échecs, Candice Ranc pratique aussi la course à pied, deux activités dont le niveau d'exigence n'est pas sans rapport avec le doctorat, en termes de stratégie et de persévérance. Ayant travaillé sur les lanceurs d'alerte en Master 2, la dénonciation, considérée comme facteur de Justice,

offrait dans la continuité de sa réflexion, un sujet de thèse tout désigné.

Alors qu'est envisagé un renforcement, sous forme de contractualisation, du statut des collaborateurs de justice, dits « *repentis* », lesquels devraient bénéficier d'un changement d'état civil officiel et définitif, le sujet de recherche de Candice Ranc s'enracine de plein pied dans une actualité qui voit corrélativement s'étioler la protection du secret professionnel.

La lauréate, à qui ont été offerts un abonnement à la revue *Droit pénal* ainsi que le Guide de l'enquête pénale par Jean-Paul Valat et Céline Michta (*LexisNexis*) - Prix du livre de la pratique juridique 2023 (*JCP G 2023, act. 1321*) -, aura le double privilège d'être invitée en résidence « *Adamas* » au château de Goutelas, première résidence européenne de recherche en droit inspirée des résidences d'artistes, et de publier prochainement à la revue *Droit pénal*, partenaire exclusif du prix Vendôme depuis 2014.

FABRICE RAOULT,
DIRECTEUR DE RÉDACTION, LEXISNEXIS